

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 69-1271/SG/SAS fixant la composition du jury chargé de la correction des épreuves de l'examen d'admission dans les écoles préparant au diplôme d'Etat d'infirmier ou d'infirmiere (2e session 1969).

n° 69-1271/SG/SAS

Ministère

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DES AFFAIRES  
SOCIALES

Date de publication

22 août 1969

Numéro JO

n° 18 du 10/09/1969

Date du numéro

10 septembre 1969

### TEXTE INTÉGRAL

Le jury chargé de la correction des épreuves de l'examen d'admission dans les écoles préparant au diplôme d'Etat d'infirmier et d'infirmière (2° session 1969), est composé comme suit: — le médecin en chef de 2° classe Ardouin, chef des Services médicaux à l'hôpital Peltier, président: — deux membres du Corps enseignant désignés par le Chef du Service de l'Enseignement du TFAI membre: — le pharmacien chimiste de 1classe Vest, pharmacien-chef à l'hôpital Peltier, membre ; — Mme Gaidier, infirmière diplômée d'Etat à l'hôpital Peltier, membre ; Les épreuves de cet examen se dérouleront à l'hôpital Peltier le 9 septembre 1969 et leur surveillance sera assurée à la diligence du Directeur de la Santé publique.